

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 37

Artikel: Inscriptions de cellules
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Gér've, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bième, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
étrANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le retour des émigrants.

Ils nous reviennent enfin tous ces heureux du monde qui, aux premières chaleurs, avaient émigré à la campagne ou à la montagne. Ils nous reviennent le visage et les mains brûlés par le soleil, et leur air de santé fait plaisir à voir. Pour les bébés, grâce aux libertés permises à cet âge innocent, ils sont hâlés de la tête aux pieds : de vrais petits moricauds.

Partout, on rencontre des chars sur lesquels s'étagent, en un pittoresque assemblage, des caisses, des valises, des sacs de voyage de toutes formes et de toutes grandeurs, des matelas, des édredons, la couchette de bébé, sa baignoire et sa pousette. Emergeant de ce foulillis, des alpenstock, des filets à papillons, des parasols et les prosaïques parapluies.

La ville renait à la vie. Peu à peu, les maisons borgnes et muettes recouvrent et la vue et la voix. Les volets se rouvrent, et des fenêtres s'échappent de nouveau les accords du piano, de la guitare ou du violon.

Par ces belles soirées de septembre, qu'il fait bon flâner dans la ville, qui doucement s'éveille de son sommeil estival !

Pour ceux qui n'ont pu prendre la clef des champs, pour les prisonniers du devoir, quel joli moment que celui qui met fin à l'isolement dans lequel ils vivaient depuis de longues semaines. Eux aussi rennaissent à la vie. Il leur semble que tous ces émigrants, dont ils saluent joyeusement le retour, apportent avec eux un peu de l'air frais et parfumé de la montagne ; ils respirent plus librement. A la vue de ces visages rayonnants de santé et de bonheur, ils ont l'illusion d'un regain de vigueur ; ils se sentent plus forts et la perspective de l'hiver ne les effraie plus.

Dans les appartements, les premiers jours qui suivent la rentrée sont jours de « grande revue ». Tout est sens dessus dessous. Il faut disputer le logis à tous ces hôtes malfaits, si prompts à s'en emparer lorsqu'on n'est pas là. La poussière et les toiles d'araignée n'ont rien respecté. Madame constate avec dépit que ses confitures ont moisi, que les mites ont tracé de disgracieuses clairières dans ses fourrures, que l'armoire au linge et la dépense ont reçu de nombreuses visites des souris. Monsieur, à l'examen de sa bibliothèque, se convainc que ces maudites souris ne se nourrissent point seulement de pain et de fromage. Elles ne sont pas moins friandes de nourriture intellectuelle, qu'elles paraissent digérer bien mieux que nous.

Dans la boîte aux lettres, Monsieur a trouvé, sous forme de nombreuses notes à payer, un témoignage éloquent du bon souvenir que lui ont gardé ses fournisseurs. Cette trouvaille, en l'obligeant à faire sa caisse, le conduit à une découverte non moins désagréable. Il constate que le budget de sa villégiature a sensiblement dépassé ses prévisions. La marge de l'imprévu n'avait pas été faite assez large.

On voulait, au départ, vivre très simplement, de la vie des montagnards ; mais, bien vite, on

s'aperçut que nos habitudes de citadins ne s'accordent guère d'un pareil régime. Il fallut peu à peu compléter l'ameublement, la vaisselle, la batterie de cuisine, par des achats souvent plus onéreux qu'à la ville. Et puis, il y eut les visites. Tous les parents, amis, connaissances, à qui, en partant, on avait machinalement dit : « Vous viendrez nous voir, n'est-ce pas ? », et qui sont venus. Et tous ceux à qui l'on n'avait rien dit, mais que le « hasard » a amenés dans la contrée et qui « n'auraient pas osé passer sans venir vous serrer la main et voir si, peut-être, vous aviez une commission pour la ville ».

Mais, à quoi bon récapituler ; il faut payer. On se console en pensant qu'on a fait ample provision de force et de santé.

La vie ordinaire reprend peu à peu son cours interrompu. Monsieur est tout heureux d'avoir retrouvé son cercle et sa partie de billard quotidienne. Madame a rouvert son salon et recommencé ses « thés » hebdomadaires. Aux amies qui lui demandent des nouvelles de son séjour à la montagne, elle répond : « Enchantée de mon séjour et toute contente de me retrouver chez moi ! »

Seuls, les enfants ne sont pas très satisfaits de ce retour à la vie ordinaire. Pour eux, la vie ordinaire, c'est l'école. Déjà, ils rêvent aux vacances, à l'été prochain.

de communion et de Jeûne, et généralement pendant le service divin ; et que quant à la police les jours de dimanche et de fêtes, pour obtenir la tranquillité qui doit régner pendant le service divin, elle était de la compétence du syndic et des adjoints, chargés d'ordonner le nécessaire, leur conférant le pouvoir de faire rétablir, s'ils le jugent à propos, les chaînes placées précédemment aux environs des temples pour empêcher le trajet des chars et voitures. »

Dans sa séance du 29 septembre 1803, la municipalité s'organisa en quatre sections : Section de police, section économique, section des pauvres, section des forêts.

« Pour faciliter le travail de la section de police, dit le procès-verbal, la commune de Lausanne et son territoire sont divisés en cinq quartiers. Il y aura des *Dixainiers* ou commissaires de quartiers, nommés par la municipalité et pris en dehors de celle-ci. — Les cinq sections sont sous l'inspection de dix commissaires de quartier : trois pour la division de Bourg, deux pour la division du Pont, un pour la Palud, deux pour St-Laurent et deux pour la Cité. Chaque portion de quartier s'appelle une *Dixaine*. »

Les dixainiers étaient chargés de la perception de la collecte près des tables les jours de communion. Servis par un des sergents de la municipalité, les dixainiers devaient faire chaque dimanche, durant le service divin, des rondes par la ville, pour s'assurer si les règlements de police étaient observés.

La section économique s'occupait de tout ce qui avait rapport aux finances, économie publique, domaines, réparations, biens des pauvres, etc.

Le 14 octobre 1803, la municipalité décida « qu'elle ferait les frais de quatre chapeaux pour les trois sergents et l'huissier de l'inspecteur de police, lesquels seraient retroussés et uniformes, et dont le prix ne pourrait pas dépasser huit francs. »

Du 9 décembre 1803. — On fait observer que la caserne du Collège étant vacante par le départ de la troupe française, il y a lieu d'y faire les réparations nécessaires.

Inscriptions de cellules.

A propos de ce que nous avons dit l'autre jour de la prison de Mazas, dont les derniers vestiges vont disparaître, nous donnons plus bas quelques inscriptions relevées sur les murs de ses cellules. Il ne faudrait cependant pas toujours chercher dans ces inscriptions la vraie, l'intime pensée des prisonniers ; dans une étude faite sur ce sujet, M. L. Forest fait observer que, sous le coup de la colère, d'une arrestation, et non encore maté par le régime de la prison, le détenu se laisse volontiers aller à fanfaronner. Il est fier de son meurtre, de son vol ; il tient à laisser à la postérité criminelle, à ceux qui seront après lui enfermés

La municipalité de Lausanne en 1803.

Nous voyons par les procès-verbaux de l'époque que la municipalité de Lausanne, constituée en vertu de la loi du 18 juin 1803, fut installée le 25 août de la même année. Elle se composait de dix-neuf membres, parmi lesquels un syndic, deux adjoints et un greffier. Dans la dite séance, Samuel-Jacques Hollard fut élu syndic à la majorité absolue des membres de la municipalité. Celle-ci décida en outre que « le costume de ses membres serait l'habit bleu à boutons jaunes unis, veste et culotte et bas noirs, et que dans les séances ordinaires on devrait assister régulièrement vêtus comme ci-dessus. »

La municipalité avait deux séances par semaine, le lundi et le mercredi.

Voici ce qui concerne la place réservée dans les temples pour les municipaux :

« Après examen du local, la municipalité a désigné provisoirement pour places de ses membres dans les églises : Eglise de St-François, le grand banc sous la galerie, vis-à-vis de la chaire. A la Cathédrale, le banc ci-devant de la cour bailliiale et celui qui est derrière. »

Nous remarquons en outre, dans les procès-verbaux de la même année, la décision suivante :

2 septembre 1803.

« Il a été délibéré qu'il serait écrit au commandant français de la place pour lui demander que sa troupe, casernée au Collège, n'exerce ni ne traverse la ville tambour battant les jours

dans ces cages, son nom, son surnom, la date et l'objet de son arrestation.

Et alors, il trace sur le mur : « *Le grand Julot de Montparnasse; vol avec effraction; le 10 octobre 1880* », ou bien : « *Petit-Mousse et Rouquin de la Villette, pris pour vol; — mort à tous!* »

Ces inscriptions sont les plus nombreuses ; les prisonniers ont voulu immortaliser leur passage. « *Charlot de Belleville est entré ici le 9 décembre 1891* ». Ils y joignent parfois un salut pour ceux de leurs compagnons qui, à leur tour, viendront faire un stage plus ou moins long dans la prison : « *Courage, garçons, et du 100 !* » M. Louis Forest a remarqué que le chiffre 100 est, par un jeu d'homonymie, presque toujours substitué au mot « sang ».

Les imprécations contre la police ne sont pas rares non plus. « *Mort aux flics !* » est une inscription qu'on retrouve souvent. On voit aussi l'espoir d'une vengeance : « *Il y aura du 9 !* » Un des prisonniers a dessiné un couteau, une pince-monsieur et un pistolet, avec ces mots : « *Voilà mes outils* ». Et il a signé : « *Le Boucher de Charonne* ».

Mais, après quelques jours de captivité, l'arrogance diminue. Et alors, au lieu de violences, le prisonnier exprime ce qu'il endure. Naturellement, ce n'est pas dans une langue des plus choisies. Ainsi : « *On se fait vieux ici !* », ou : « *Ce que je m'amuse !* », ou encore : « *Qam'embèle ! ca m'embèle ! ca m'embèle !* » Le prisonnier a voulu qu'on n'ignore pas son ennui, et il l'a exprimé à trois reprises, en ayant soin, chaque fois, de grossir les lettres.

Ces inscriptions de cellules, nous dit *Valensol*, du *Petit Parisien*, se retrouvent dans toutes les prisons du monde, et l'on a remarqué que les condamnés politiques se laissaient aller à les tracer, aussi bien que les criminels de profession. Le fait est constaté dans le livre du grand patriote irlandais Michaël Davitt : *Heures de détention*. Davitt a passé plus de quinze ans dans les bagnes anglais. Il n'y a pas un endroit, dit-il, du mur des prisons de Millbank et d'autres qui ne contiennent, en peu de mots, le nom des détenus, leur lieu de naissance, l'accusation qui pèse sur eux, une phrase d'espérance ou de malédiction.

Davitt a constaté qu'en c'est surtout dans la cellule du Palais de Justice où l'on enferme l'accusé en attendant que les juges aient prononcé leur sentence que les inscriptions se répètent le plus. Chose curieuse, qu'au moment où l'arrêt est suspendu sur leur tête, des prisonniers aient la pensée de laisser par écrit une trace de leur passage, comme un dernier adieu !

L'histoire des prisons serait un roman dououreux. Silvio Pellico imaginait tout un drame d'amour pendant sa captivité sous les « plombs » de Venise, rien qu'en lisant quelques mots sur les murs de sa cellule. C'étaient un nom d'homme et un nom de femme, avec une date, et cette prescription : « *Souviens-toi toujours !* »

Car l'amour éclate même entre les quatre murs noirs d'une prison. Amour bas et cynique souvent. Alors, ce sont des inscriptions qu'on ne peut reproduire. Mais, parfois, le criminel semble se régénérer par un sentiment d'affection, et il écrit tristement : « *Pardon, pauvre Eugénie !* » Une autre trace : « *Désiré d'Ivry aime Edmée pour la vie* ». Mais aux déclarations de tendresse font face de terribles imprécations : « *Mort aux femmes infidèles !* » ou : « *Juliette, tu m'as trompé; prends garde !* » Cette dernière, si menaçante, est signée : « *La Rigole* ».

M. Louis Forest a relevé celle-ci encore, si désespérée dans sa simplicité : « *Ton père est malheureux, ma fille !* »

Un fait a été plus d'une fois observé : le pri-

sonnier, dans les dures heures de solitude, se laisse aller à des rêveries qui l'amènent à vouloir s'exprimer en une forme poétique. Lacainaire a fait école. Son fameux quatrain est connu :

J suis un voleur, un filou,
Un scélérate, je le confesse,
Mais quand j'ai fait quelque bassesse,
Hélas ! je n'avais pas le sou !

Avinain; lui, restait pratique. Il écrivait sur les murs de sa cellule : « *N'avouez jamais !* »

Relevons encore ce distique :

Le présent me tourmente !
L'avenir m'épouante !

Il paraît qu'il est assez répandu. On l'a lu sur plusieurs murs de prison. Le devoir de la société est de le prendre au sérieux, de se dire que le prisonnier qui l'a écrit n'est point irrémédiablement perdu, qu'il a conscience de sa faute, qu'on peut l'aider à se relever en lui montrant que tout n'est point fini pour quiconque veut réellement s'amender, se réhabiliter, rentrer dans le droit chemin.



Le bonheur de Louise.

— Quelle est donc la jolie personne qui valse avec Maxime Rennequin ? murmura à mon oreille le comte d'Helvar, nouveau venu dans la maison. Encore une qu'il va rendre folle de lui, le beau Max, l'auteur à la mode, le poète fameux ! Comme elle le regarde, comme elle pousse ses yeux dans les siens !... Voyez donc cette souplesse, cette grâce !... Ils dansent délicieusement tous les deux !...

Et de fait il était charmant, ce couple qui faisait ainsi sensation dans les salons de la marquise de Maubreuil.

Les invités s'étaient presque tous arrêtés à contempler avec admiration cette jolie brune dans tout l'éclat de ses vingt-cinq ans, à demi-pâmée en une valse folle au bras de l'écrivain célèbre.

J'en oubliais moi-même de répondre au comte d'Helvar, un ami de longue date. Il répéta sa question. Je le regardai en riant...

— Comment ! vous ne savez pas ?... Mais c'est sa femme !...

— Sa femme ? fit-il, étonné.

— Tout simplement !

— Excusez-moi ; vous savez que j'arrive d'Orient, et il y a deux ans, à mon départ, Maxime Rennequin n'était pas marié.

— Tout Paris ne parle que de leur bonheur, ajouta le petit Fontanges, qui sans doute avait entendu... Mme Rennequin est la plus jolie, la plus charmante et surtout la plus heureuse des femmes... Maxime n'est pas seulement son mari, c'est la grande passion de la belle Louise.

— Et il l'aime de la même façon ?

— Ils s'adorent !... Et c'est tout à fait gentil, vous savez !... C'est si peu la mode aujourd'hui de s'admirer !... Puis, pensez donc : elle est fière d'être l'épouse de l'auteur célèbre, du héros du jour, dont tous les salons raffolent !...

— La connaissez-vous personnellement ? me demanda le comte d'Helvar quand le petit Fontanges fut éloigné.

— J'ai beaucoup connue autrefois, lui répondis-je.

— Est-ce vrai, ce que ce monsieur vient de nous dire ?

— Parfaitement. Mme Rennequin, — la belle Louise, comme ils l'appellent tous, — est une de ces natures romanesques, sentimentales, auxquelles doit convenir admirablement un mari aussi connu, aussi admiré que Maxime. Jeune fille, elle a dit souvent devant moi, au temps où je fréquentais la maison de ses parents, qu'elle aimeraient épouser un homme qui serait un peu un héros, capable de choses extraordinaires, d'un sacrifice sublime ou d'un succès éclatant. C'était une petite tête à part, voyez-vous, délicieusement originale... Regardez-la. Regardez sous ces bandeaux noirs ses deux yeux profonds, faits pour l'exaltation des rêves !... Honnête femme au demeurant, très bonne et très douce, sincère dans son amour pour Maxime...

Mme Rennequin était revenue s'asseoir à sa place. De l'embrasure de fenêtre où j'étais accoudé avec le comte, nous pouvions admirer à l'aise son délicieux profil et la ligne étrange de ses lèvres qui

semblaient trembler. Elle portait bien dans son regard ce je ne sais quoi de passionné, cette flamme un peu folle qui lui faisait envisager la vie à ce point de vue si spécial, y rechercher des émotions, des violences, et de l'héroïsme quand même.

A côté d'elle, le beau Maxime lui parlait à voix basse, comme lui faisant la cour encore.

Et de ce couple charmant s'exhalait comme un troublant parfum de bonheur.

— Je ne vous ai pas vu lui parler ce soir, me dit le comte.

— Je n'y tiens pas ; je ne l'ai guère connue, moi, qu'aux heures sombres de sa vie...

— Aux heures sombres ?... Elle en eut donc ?

— Il y en a eu, sinon pour elle, du moins près d'elle, au temps de son premier mari...

— Comment ! Mme Rennequin a été mariée déjà ?

— Oui, répondis-je à voix basse, pendant quinze mois, et j'ai été l'amie intime du pauvre mort.

— Racontez-moi cela, demanda le comte intéressé.

— Cela vaut la peine, en effet.

L'orchestre avait commencé un quadrille, et nous étions restés tous deux dans ce coin perdu des salons, respirant par la fenêtre entrouverte un peu de l'air frais de la nuit très douce ; malgré moi, je me mis à parler de Claude Moreux, mon ami d'enfance, qui était mort depuis trois ans.

— Cette jeune femme était d'une famille bourgeoise, fort simple d'ailleurs, ne partageant guère ses idées romanesques et sentimentales.

— Qui donc avait incité ces théories-là à Louise ? Je ne sais. Peut-être des livres, peut-être rien. Les femmes ont ces mystères.

— On n'y prenait pas beaucoup garde, et le père, un très sage homme, avait juré de la marier à quelque brave garçon, employé de bureau, bien noté et économique, qui sans doute la rendrait parfaitement heureuse.

— Il s'en trouva un justement, du nom de Claude Moreux, mon compagnon d'études, — un humble, mais intelligent rédacteur au Ministère des Travaux publics ; il aimait Louise éperdument.

— Ce n'était pas là quelqu'un de bien romanesque, mais la jeune fille sembla s'en accommoder. Je vous ai dit qu'elle était bonne et honnête. Elle essaya d'aimer son mari...

— Je me rappelle les tortures de ce pauvre Claude, les premiers mois de son mariage. Il ne connaît guère qu'à moi ses désespoirs. Le malheureux avait compris tout de suite que rien en lui, dans sa personne, dans sa position, dans sa vie ne correspondait aux rêves de Louise.

— Du romanesque ! de l'héroïsme ! du sacrifice ! où pouvait-il en prendre dans cette existence monotone de bureau ? Il avait l'estime de ses chefs, la probabilité d'un avancement modeste, il avait de l'éducation et d'excellentes manières. Mais ce n'était pas cela qu'elle voulait, qu'elle avait désiré, cette petite femme si jolie, si étrangement jolie qui vivait à ses côtés ! Et il se sentait un mari trop simple, ennuyeux presque, et comme il aimait Louise à la folie, comme il aurait tout donné pour la rendre heureuse, la sachant d'ailleurs d'une conduite irréprochable, il avait au cœur une souffrance qui le rongeait affreusement, sans cesse : sa femme ne l'aimait pas et chaque jour se détachait de lui !

— Il me disait à moi sa peine, n'osant pas la montrer à Louise ; elle, distraite, rêveuse, ennuieuse de cette vie lassante, répétait parfois d'une voix très douce que j'entends encore :

— Mon pauvre Claude, tu ne seras donc jamais capable de rien de grand !...

— Rien de grand ! rien d'héroïque ! rien de sublime !

— Ces mots l'affolaient, lui qui aimait sa femme à en perdre la raison, lui qui n'avait qu'elle au monde dans son cœur et dans sa pensée !

— Et, accablé, il me fit un jour une visite, la dernière, après onze mois de mariage...

— Je suis trop malheureux ! me dit-il... Je ne sais pas donner à Louise le bonheur qu'elle mérite... Je vais me tuer, ce sera plus simple !... Je l'aime trop !

— Je tâchai de le réconforter, j'essaya de le remonter de mon mieux. Son raisonnement était absurde. Il fallait tâcher de prendre sa femme par le sentiment, ou même par ce travers de son caractère.

— Essaye d'être héroïque, romanesque, morbleu ! m'écriai-je, ce n'est peut-être pas si difficile !...